



N°11- janvier 2026

L'IRDA Paris vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026 et vous invite à découvrir les activités du trimestre à venir.

Parmi les manifestations ouvertes à tous, la conférence du 14 janvier retiendra tout particulièrement l'attention. Elle sera consacrée à l'analyse de l'arrêt Vivendi rendu par la Cour de cassation le 28 novembre 2025 et réunira Gérard Rameix, ancien président de l'Autorité des marchés financiers, et Stéphane Torck, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas. L'IRDA accueillera également, le 8 avril, l'intervention de Théo Vuarnet, docteur en droit, qui présentera sa thèse consacrée au conseil d'administration et à la stratégie de l'entreprise.

Nous signalons enfin, dès à présent, la tenue du colloque annuel de l'IRDA, le 17 juin prochain, sous la forme d'une journée d'étude consacrée aux contentieux financiers européens, dix ans après l'entrée en vigueur du cadre européen des abus de marché.

France DRUMMOND
Directeur de l'IRDA Paris

L'agenda de l'IRDA

Conférence d'actualité

Le contrôle de fait - Que comprendre de l'arrêt Vivendi ?

Le 14 janvier 2026, l'IRDA Paris accueillera **Gérard RAMEIX**, ancien président de l'Autorité des marchés financiers et du Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris, et **Stéphane TORCK**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, qui reviendront sur l'arrêt de la Cour de cassation du 28 novembre 2025 dans l'affaire Vivendi pour en analyser le sens et la portée.

Mercredi 14 janvier, 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public - inscription [ici](#).

Séminaire doctoral

Les ressources numériques à l'usage des doctorants

Le 16 janvier, **Gabriel STETTLER**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, reviendra animer un séminaire consacré aux outils numériques utiles aux doctorants en droit. Trop souvent méconnues, de nombreuses ressources peuvent se révéler d'une aide précieuse au cours des années de thèse et après !

Vendredi 16 janvier, 18h, Salle de l'IRDA, Centre NDC, ouvert aux doctorants et aux membres de l'IRDA - inscription [ici](#).

La thèse : le point de vue du directeur de thèse

L'IRDA organise un cycle de séminaires doctoraux à destination des jeunes doctorants. Il est composé de quatre séminaires - la thèse envisagée du point de vue du jeune docteur, du directeur de thèse, du CNU, puis du jury d'agrégation. **Thomas GENICON**, Professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas animera le deuxième de ces séminaires, le jeudi 19 février 2025.

Jeudi 19 février, 18h, Salle de l'IRDA, Centre NDC, ouvert aux doctorants et aux membres de l'IRDA - inscription [ici](#).

Rendez-vous de l'IRDA

Approche comparée du droit des sociétés

L'IRDA a la chance d'accueillir des professeurs étrangers en séjour de recherche et leur présence est l'occasion de nourrir nos recherches en droit comparé des sociétés. Les prochains Rendez-vous de l'IRDA porteront sur les évolutions récentes du droit des sociétés au Japon et en Italie : les objectifs, la méthode et les choix substantiels significatifs.

Mai ISHIKAWA, Associate Professor à la Tohoku University, interviendra en droit japonais des sociétés.

Jeudi 12 mars, 18h, Salle 301, Centre NDC, ouvert en priorité aux doctorants, aux membres de l'IRDA et aux participants au projet REPONDS - inscription [ici](#).

Marco CIAN, Professore Ordinario à l'Università di Padova, interviendra en droit italien des sociétés.

Mercredi 25 mars, 18h, Salle 301, Centre NDC, ouvert en priorité aux doctorants et aux membres de l'IRDA et aux participants au projet REPONDS - inscription [ici](#).

Présentation de thèse

« Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise »

Théo VUARNET présentera sa thèse intitulée « Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise » (dir. B. FAGES) soutenue le 14 octobre 2025.

Mercredi 8 avril 2026 - 18h, Auditorium, Centre NDC, tout public, inscription [ici](#).

Séminaires de recherche - Projet REPONDS

Les séminaires techniques du projet REPONDS (Réflexions pour un nouveau droit des sociétés ; dir. **C. COUPET**) visent à approfondir les questions qui suscitent un contentieux récurrent aux fins d'envisager les améliorations qui pourraient être proposées. Le groupe se réunira les 30 janvier et 13 mars prochains.

Vendredi 30 janvier et vendredi 13 mars, 9h30 – 18h, Salle 301, Centre NDC, ouvert aux membres du groupe de travail du projet REPONDS

A noter dans vos agendas

Le 17 juin 2026 se tiendra le colloque annuel de l'IRDA. Organisé cette année en coopération avec l'Institut de criminologie de Paris, sous la direction scientifique des professeurs **France DRUMMOND** et **Didier REBUT**, il aura pour thème : « **Les contentieux financiers européens** ». Dix ans après l'entrée en vigueur du cadre européen des abus de marché, le colloque vise à en dresser le bilan et à apprécier le degré réel d'harmonisation des réponses répressives et indemnитaires. Il s'agit d'examiner si les disparités observées relèvent de simples divergences techniques susceptibles d'être corrigées par la norme, ou de choix de politique juridique plus profonds appelant des formes plus intégrées de supervision.

Retour sur les activités de l'IRDA

Séminaire doctoral

La thèse : le point de vue du jeune docteur

Le 5 novembre 2025 s'est tenu le premier séminaire de ce cycle annuel. Il était animé par **Raphaël GALVAO**, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas, qui avait choisi de concentrer son propos sur la question de l'élaboration du plan de la thèse. Après une présentation appuyée sur des exemples et des retours d'expérience, un temps d'échange a permis d'évoquer les manières de répondre aux difficultés communes rencontrées par les doctorants présents.

[en savoir plus](#)

Rendez-vous de l'IRDA

Statuts et actes extrastatutaires : une articulation en cours de construction

Alors que la Cour de cassation a récemment apporté de nouvelles précisions sur l'articulation des pactes et des statuts dans les sociétés par actions simplifiées, **Julia HEINICH**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est venue partager ses réflexions sur la question avec les doctorants de l'IRDA le 18 novembre 2025. Les échanges ont notamment porté sur les difficultés d'interprétation d'arrêts récents, rendus par la chambre commerciale de la Cour de cassation. L'intervention s'est conclue par un échange ouvert avec la salle autour des solutions envisageables pour trouver une articulation plus sûre entre les statuts et les actes extrastatutaires dans les SAS.

[en savoir plus](#)

Cycle de conférences - « *Le droit des affaires en perspective* »

La monnaie

Dans le cadre de ce cycle de conférences (dir. **M.-L. COQUELET**), dont l'objet est d'élargir et d'enrichir l'approche du droit des affaires, une soirée consacrée à la monnaie s'est tenue le mardi 2 décembre dans les locaux de l'IRDA au 87, rue Notre-Dame des Champs. Au cours de cette manifestation, **Pierre-Cyrille HAUTCŒUR**, Directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'Ecole d'économie de Paris et **Francesco MARTUCCI**, Professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas ont analysé les mutations de la monnaie d'un double point de vue : celui de l'économiste et historien, spécialiste de l'histoire monétaire et financière, et celui du juriste spécialiste de la régulation bancaire européenne.

[en savoir plus](#)

Projet REPONDS

Le projet REPONDS (*Réflexions pour un nouveau droit des sociétés*, dir. C. COUPET) avance sur plusieurs fronts : la recherche fondamentale, l'analyse technique et l'enquête sociologique. Les séminaires techniques se déroulent selon le calendrier établi : le séminaire du vendredi 3 octobre 2025 était dédié au concert et au contrôle ; celui du vendredi 28 novembre 2025 était consacré, notamment, aux questions relatives aux incapacités et aux avantages particuliers.

[en savoir plus](#)

Projet LEGDIGITAS (ANR)

Le projet **LEGDIGITAS**, relatif à l'insertion des crypto-actifs dans le système juridique français (dir. F. DRUMMOND), touche à son terme. La première partie des travaux est achevée. Elle est consacrée à la présentation du phénomène et de son encadrement juridique, qu'il s'agisse de la tokenisation d'actifs préexistants - titres financiers, titres commerciaux ou monnaie - ou du développement des crypto-actifs natifs, notamment ceux relevant du règlement MiCA et les NFT. Cette analyse est prolongée par une réflexion critique sur la méthode législative et ses résultats, laquelle conduit, dans une deuxième partie, à la formulation d'une hypothèse, celle d'un régime patrimonial unifié de ces nouveaux biens. Il convient à présent d'en éprouver la pertinence, à l'épreuve des différentes branches du droit appelées à connaître des crypto-actifs. Tel est précisément l'objet des contributions disciplinaires aujourd'hui réunies, en vue de la remise de l'ouvrage aux éditions Panthéon-Assas à la fin du mois de janvier.

[en savoir plus](#)

À l'honneur

Secrétaire général... et docteur en droit !

L'équipe de l'IRDA adresse ses félicitations les plus chaleureuses à son secrétaire général, **Théo VUARNET**, élevé au grade de docteur en droit. Le 14 octobre 2025, Théo VUARNET a soutenu à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sa thèse portant sur « **Le conseil d'administration et la stratégie de l'entreprise** », dirigée par B. FAGES, devant un jury composé des professeurs Caroline COUPET, Olympe DEXANT de BAILLIENCOURT, Francois-Xavier LUCAS et Irina PARACHEVOVA-RACINE.

Un podcast consacré au droit des affaires

L'IRDA Paris salue l'initiative de Jean-Baptiste BARBIERI et Nadège JULLIAN, professeurs à l'Université Toulouse Capitole et membres associés de l'IRDA Paris, qui, en partenariat avec l'IRDA, lancent le podcast *Discussion en classe « Affaires »*, produit par Lefebvre Dalloz. A découvrir sans attendre [ici](#).



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.